AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE GIRONDE

Naturellement plus proche...

L'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GIRONDE

Mars 2012

Interview du Président Bernard Artigue

«Être à l'écoute de vos interrogations et répondre à vos besoins»

Bernard Artigue, comment abordez-vous cette année ?
Dans le contexte de crise économique que nous traversons, l'objectif de la Chambre d'Agriculture est d'être plus que jamais aux côtés des agriculteurs. Les exploitations rencontrent des difficultés et les situations sont extrêmement diverses. Cependant, ce n'est pas le moment pour la Chambre d'Agriculture de baisser les bras et nous devons au contraire redoubler d'efforts.

Dans les faits, que signifie être aux côtés des agriculteurs ?
Cela passe notamment par le conseil d'entreprise et le conseil technique. Nous proposons une palette de services qui nous permet d'intervenir à tous les niveaux de la vie d'une entreprise agricole, de sa création à sa transmission, en passant par son développement. De plus en plus, la Chambre d'Agriculture agit également sur le volet commercial. Au delà du discours, nous allons engager des actions concrètes en matière de formation, de coaching, etc.

Comment interviennent les conseillers de la Chambre d'Agriculture ?
Nos conseillers, techniciens, ingénieurs, oenologues proposent des prestations personnalisées. Ils apportent un appui sur mesure, ils adaptent leur intervention à chaque situation. Car derrière chaque exploitation, il y a un homme ou une femme, une famille, qui a une histoire, des projets, des moyens financiers qui lui sont propres. Les agriculteurs ne sont pas seuls. Notre mission est de les accompagner, pour qu'ils continuent à vivre dignement de leur métier, et à être reconnus à leur juste valeur.

Quel rôle les agriculteurs tiennent-ils au sein de la société ?
Dans un environnement mondial dominé désormais par les enjeux alimentaires, la vocation première des agriculteurs reste l'acte de production qui doit être rémunéré à sa juste valeur. De là, découlent toutes les autres dimensions de l'agriculture : l'aménagement des paysages, l'entretien d'un cadre de vie agréable. Sans agriculteurs, fini également l'approvisionnement de proximité, terminé les circuits courts, tant réclamés aujourd'hui. Voulons-nous être dépendants de produits importés, sans garantie de qualité et de traçabilité ? Les agriculteurs sont prêts à répondre aux demandes des citoyens, encore faut-il leur en donner les moyens !

Nos concitoyens exigent également une agriculture plus propre…
Dans une conjoncture difficile, beaucoup d'efforts sont entrepris par les agriculteurs pour réduire significativement l'utilisation des produits phytosanitaires, pour une meilleure gestion de l'eau en matière d'irrigation, mais aussi pour la collecte des déchets ou pour la mise aux normes des exploitations. Aujourd'hui, il faut être conscient que la protection de l'environnement ne peut se faire au détriment de la pérennité économique de nos exploitations. Il faut trouver le juste équilibre entre écologie et économie.

Quel message souhaitez-vous adresser aux agriculteurs girondins ?
Quelle que soit leur situation, même délicate, ils ne doivent pas hésiter à solliciter les conseillers de la Chambre d'Agriculture et nos structures de terrain, ADAR et Centres Oenologiques. En particulier avec nos ADAR, nous disposons de relais de proximité en mesure de répondre à vos questions ou de vous orienter vers les bons interlocuteurs. La culture du partage et de l'innovation est au coeur de notre action pour que chacun puisse bénéficier de la pluralité des compétences de notre compagnie. Sur le terrain du développement agricole, la Chambre d'Agriculture est plus que jamais le partenaire légitime et priviligié des exploitants, des salariés mais aussi des collectivités locales.

au sommaire

service compris
Utiliser de l'eau

mode d'emploi
Réussir ses plantations

question d'avenir
Piloter son exploitation

service compris

Utiliser de l'eau

Vous vous installez en agriculture et votre activité nécessite de l'eau ? Surtout, avant d'acheter un terrain ou d'entreprendre toute autre démarche, adressez-vous à la Chambre d'Agriculture : un conseiller vous indiquera si oui ou non, une ressource en eau est potentiellement disponible dans la zone envisagée et si la loi vous en autorise l'accès.
Il étudiera avec vous vos besoins, les réglementations nationales et locales souvent très complexes. Un appui indispensable pour mener à bien votre projet, pour vous assurer que le coût d'accès à l'eau ne remettra pas en cause la viabilité économique de votre future entreprise.
Ce service est également accessible aux éleveurs qui projettent de créer une retenue collinaire par exemple. La Chambre d'Agriculture analyse la faisabilité de leurs projets, assiste les démarches administratives jusqu'à l'obtention des autorisations nécessaires.

CONTACT :
Service Agronomie-Environnement
05 56 79 64 13

4 questions à…

Guillaume Le Moing, viticulteur à Saint-André-du-Bois

Guillaume Le Moing, vous êtes sur le point de vous installer en viticulture. Pourquoi faire ce choix ?
J'étais jusqu'à présent aide familial sur l'exploitation de mon père. La situation de l'exploitation ne permettant pas de me salarier, j'ai décidé de m'installer en société avec mon père.

Quel parcours avez-vous suivi ?
J'ai d'abord rencontré le Point Info Installation, puis deux conseillers de la Chambre d'Agriculture dans le cadre du Plan de Professionnalisation Personnalisé. Ils ont étudié mon dossier, ses aspects réglementaires, analysé mes besoins en formation compte tenu de mon parcours scolaire et professionnel. Ensuite, un Plan de Développement de l'Exploitation a permis de vérifier la viabilité économique de mon projet, l'objectif étant que je puisse dégager au moins un SMIC. Nous avons également examiné le montage juridique avec l'aide d'une juriste. Par ailleurs, François Ricadat, conseiller de l'ADAR de Langon, est venu avec moi vérifier les vignes que j'envisageais de prendre en fermage.

Comment jugez-vous l'accompagnement dont vous avez bénéficié ?
Mon père qui s'était lui-même installé en tant que Jeune Agriculteur a pu constater que les choses ont vraiment évolué ! J'ai été réellement accompagné dans mon projet, par des conseillers dynamiques, disponibles et compétents.

> TOUS LES ANS, LES CONSEILLERS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE REÇOIVENT UNE CENTAINE DE CANDIDATS À L'INSTALLATION À QUI ILS PROPOSENT DE CLARIFIER LEUR PROJET, FAIRE LE POINT SUR LEURS COMPÉTENCES ET SUR LES POSSIBILITÉS D'ACCÉDER AUX AIDES NATIONALES.

Comment envisagez-vous votre activité de viticulteur ?
J'ai trouvé un contrat pour vendre de la vendange fraîche à un prestataire. Cela m'évite d'investir dans de la cuverie par exemple, tout en me garantissant de la trésorerie. C'est un complément à nos ventes en vrac et en bouteilles. Je suis très motivé, je suis prêt à beaucoup m'investir pour réussir.

CONTACT :
Bureau Transmission Installation
05 56 79 64 10

ECHOS

La prochaine collecte d'Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP) et de Produits Fertilisants (EVPF) est programmée du 21 au 25 mai en Gironde.

BONNE NOTE

Plus de 100 céréaliers girondins ont participé le 13 janvier aux Rencontres Techniques Grandes Cultures de la Chambre d'Agriculture, consacrées cette année à la chrysomèle. Cet insecte ravageur de quarantaine découvert en Gironde en 2011 fait l'objet d'un arrêté de lutte collective dans la région de Libourne.

DÉPÊCHE

La Gironde était à l'honneur le 27 février, au Salon de l'Agriculture de Paris. La Chambre d'Agriculture a proposé sur l'espace Aquitaine différentes animations autour de vins médaillés au Concours de Bordeaux, du Bœuf de Bazas, de la Signature des Eleveurs Girondins, de l'Agneau de Pauillac.

FOCUS

Le 12 juillet prochain se tiendra le premier «Rendez-Vous Viticulture Tech & Bio Aquitaine Sud-Ouest» au Lycée Viticole de Montagne Saint-Emilion. Au programme, la présentation sous forme d'ateliers, de démonstrations et de conférences des dernières techniques Bio ou alternatives. Plus de 60 exposants et 2 000 visiteurs sont attendus.

mode d'emploi

Réussir ses plantations

Comment bien planter son vignoble pour en tirer le meilleur parti ? Voici l'une des nombreuses questions que se pose tout viticulteur. Pour y répondre, la Chambre d'Agriculture et le Syndicat des Pépiniéristes Viticulteurs de la Gironde et du Sud-Ouest publient une nouvelle plaquette intitulée «Réussir ses plantations». Car les décisions techniques et les travaux liés à la plantation, période délicate et coûteuse pendant laquelle la vigne est improductive, l'engagent sur de nombreuses années. Pour faire les bons choix, les viticulteurs peuvent s'appuyer sur ce véritable mode d'emploi. Utile et pratique, cette plaquette traite de l'installation du vignoble et de l'entretien du plantier et fait suite aux deux éditions précédentes «Préparer ses plantations» et «Réussir ses complantations».

CONTACT : **Service Vigne et Vin**
05 56 35 00 00

pratique

Se convertir à l'Agriculture Biologique

La Chambre d'Agriculture renforce son conseil en viticulture biologique avec un second conseiller viticole spécialisé au niveau départemental. Rodolphe Montangon (secteurs Nord Gironde/ Libournais/Pays Foyen) vient épauler Etienne Lavaud déjà en poste (secteurs Médoc/Graves/Entre-Deux-Mers). Ils interviennent en collaboration avec les conseillers viticoles des ADAR. Leurs missions : accompagner les viticulteurs dans leur démarche de conversion, proposer des formations spécifiques. Ils sont en outre chargés d'assurer la veille technique et l'acquisition de références pour les communiquer aux viticulteurs intéressés.

CONTACTS :
Service Vigne et Vin
Etienne Laveau - 05 56 35 00 00
Rodolphe Montangon - 05 57 49 27 36

partenaire

Deux concours des vins

La Chambre d'Agriculture gère chaque année deux concours des vins : le Concours de Bordeaux - Vins d'Aquitaine et le Concours Général Agricole. Le 12 mai à Bordeaux, 4 000 vins seront en compétition. D'ici là, la Chambre d'Agriculture organise les prélèvements des vins à la propriété, leur anonymat, le recrutement des 1 000 professionnels de la filière chargés de départager les candidats… Depuis 3 ans, elle est aussi en charge de l'organisation du Concours Général Agricole pour les vins de Bordeaux qui comptait cette année 2 800 vins. Tous ont été dégustés dans différents centres (syndicats, Centres Oenologiques...) avant la grande finale du 25 février qui a réuni seulement 50 % d'entre eux comme l'impose le règlement.

CONTACT :
Service Vigne et Vin
05 56 35 51 88

voir & savoir

Se former en 2012

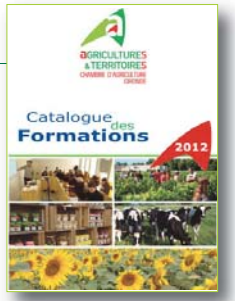

S'initier à la viticulture bio-dynamique, gérer son troupeau avec SELSO, observer les plantes bio indicatrices pour diagnostiquer l'état de ses sols, les clés pour la vente export, agriculture de précision et GPS, la négociation avec un caviste : voici quelques-unes des nouvelles formations proposées cette année par la Chambre d'Agriculture. Des formations illustrées par des cas concrets et pratiques. Des formations qui tiennent compte des contraintes d'une entreprise agricole : durée courte, rythme adapté, coût limité avec une prise en charge par les fonds de formation et le crédit d'impôt. Que l'on soit chef d'exploitation, aide familial, conjoint collaborateur, ou bien salarié, la formation est un investissement pour l'avenir : elle permet de réactualiser en permanence ses connaissances, de développer de nouvelles compétences.

CONTACT :
Service Formation
05 56 79 64 11

A L'AFFICHE

La nouvelle carte touristique bienvenue à la ferme en Gironde vient de paraître. Avec ce support pratique, vous pourrez découvrir en un clin d'oeil les activités d'accueil des 95 exploitations adhérentes.

EN LIGNE

Près de 300 personnes ont assisté aux 2èmes Rencontres Viticoles d'Aquitaine organisées par la Chambre d'Agriculture de la Gironde et le Vinopôle Bordeaux-Aquitaine le 14 février. Retrouvez sur www.vinopole.com les actes de ces rencontres.

CONFIDENCES

Louis Fleury est le nouveau responsable marketing des services de la Chambre d'Agriculture de la Gironde. Il assure également l'animation des comités d'orientation des ADAR et des Centres Œnologiques.

TELEX

Plus de 150 professionnels du vin étaient réunis le 30 janvier pour la «Matinée Objectif Chine !». Au programme : les clés pour conquérir le marché chinois, la remise des diplômes aux 21 lauréats des Trophées Coup de Cœur décernés lors du Festival des Vins de Bordeaux et d'Aquitaine de Wuhan, centre Chine. Plus d'informations sur www.concours-de-bordeaux.com

rencontre

Les éleveurs victimes de la sécheresse indemnisés

La sécheresse a durement frappé les éleveurs de Gironde en 2011. Alertées à de nombreuses reprises par les professionnels de la filière et la Chambre d'Agriculture, l'Administration et les Collectivités Territoriales ont mis en place différents dispositifs d'indemnisation. Au total, 486 éleveurs ont sollicité ces aides, soit 75 % des exploitations spécialisées.
Premier dispositif, les aides de l'Etat au titre des calamités agricoles : 250 éleveurs déclarés éligibles ont perçu une aide de 2 900 € en moyenne, soit 724 000 € pour la Gironde.
En complément, le Conseil Général de la Gironde a proposé à la fois une aide à l'animal dont 400 éleveurs ont pu bénéficier et une aide au semis de prairies qui a profité à 150 éleveurs, pour une valeur totale de 650 000 €. Le Conseil Régional a également mis en place un dispositif complémentaire à celui de l'Etat. Il s'agit d'une aide à l'animal plafonnée à 1 000 € par exploitation, destinée à 255 éleveurs. Seul bémol, 132 éleveurs ayant envoyé leur dossier par courrier n'ont pas été pris en compte par le Conseil Régional à ce jour. Une solution est à l'étude pour tenter de les indemniser.
Toutes ces indemnisations restent modestes compte tenu des charges supplémentaires qu'a généré la sécheresse (achat de paille, de foin....), également parce qu'elles se répartissent sur un grand nombre d'éleveurs.
Au-delà de son action auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir ces aides, la Chambre d'Agriculture a apporté un appui technique et logistique aux éleveurs durant cet épisode de sécheresse. Les conseillers du service Elevage, les Techniciens du Contrôle Laitier et de Bovins croissance, ont ainsi réalisé des bilans fourragers prévisionnels, organisé un achat groupé de paille, diffusé des informations sur l'alimentation du bétail…

CONTACT :
Service Elevage
05 56 79 64 21

question d'avenir

Piloter son exploitation

Comment un agriculteur peut-il à la fois disposer d'une cartographie interactive de son exploitation et éditer ses documents réglementaires ? Enregistrer ses travaux, ses stocks, connaître leurs coûts et déterminer au plus juste les doses d'intrants ? Avoir sous la main les éléments nécessaires à sa déclaration PAC, à son registre phytosanitaire ? Avec Mes Parcelles.
Développé par les Chambres d'Agriculture, Mes Parcelles est un outil internet qui permet de répondre aussi bien aux obligations réglementaires qu'aux besoins techniques de l'agriculteur, pour une ou plusieurs exploitations à la fois. Simple et rapide, Mes Parcelles permet, grâce à une saisie en ligne de prévoir et d'enregistrer les pratiques et d'optimiser le pilotage de l'exploitation.
Les données, bien entendu confidentielles, sont accessibles sur internet. Leur historique permet à l'agriculteur d'effectuer des comparaisons et des analyses sur les rendements, les intrants...
Différentes formules d'abonnement existent, permettant de s'adapter aux besoins de chaque situation. Une formation facilite la prise en main de l'outil et une assistance est prévue au moment de l'installation. Elle est complétée d'une série de modules adaptés aux élevages bovin viande, bovin lait, palmipède et avicole. Des applications spécifiques à la production ovine et caprine, à la vinification seront disponibles avant l'été.

Mes parcelles
De la sécurité à la performance

CONTACT :
Service Aménagement
05 56 79 64 12

Chambre Départementale d'Agriculture de la Gironde
Etablissement Public
17 cours Xavier Arnozan
33082 Bordeaux Cedex
Représentant légal :
Bernard ARTIGUE
Directeur de la publication :
Bernard ARTIGUE

Responsable de la rédaction :
Pierre GOT
Impression : Imprimerie Moolenaar
43 rue de la Croix de Seguey
33000 Bordeaux
Dépôt légal : avril 2009
Numéro ISSN : 2101-9266
Gratuit

Crédit photo : Chambre d'agriculture de la Gironde - Philippe ROY
document imprimé sur papier à partir de pâte entrant dans le cadre de la gestion durable des forêts

Rendez-vous proches

14 AVRIL
Marché des Producteurs de Pays
Bordeaux - Place F. Buisson

12 AU 21 MAI
Salon de l'Agriculture Aquitaine
Bordeaux - Parc des Expositions

12 mai - Concours de Bordeaux Vins d'Aquitaine
Bordeaux - Palais des Congrès

21 AU 25 MAI
Collecte d'Emballages Vides de Produits Phytosanitaires (EVPP) **et d'Emballages Vides de Produits Fertilisants** (EVPF)
Gironde

12 JUILLET
Tech & Bio
Montagne Saint-Emilion
Lycée Viticole